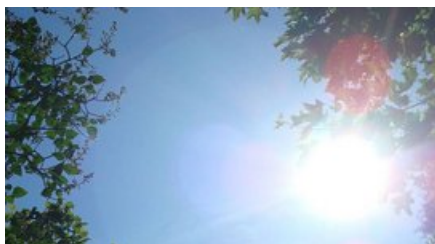


S'inscrire au plan local Saint-Brieuc solidaire



Recensement Plan Saint-Brieuc solidaire

En lien avec les risques de crise sanitaire ou climatique, la Ville permet aux habitant.e.s de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap, qui le souhaitent, de se déclarer auprès du Service Coordination Personnes Agées du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Brieuc.

Il vous appartient de demander votre inscription, qui est confidentielle et gratuite.

Comment s'inscrire sur le registre ?

La demande peut être effectuée :

par la personne elle-même en utilisant le formulaire d'inscription (les personnes déjà recensées reçoivent à domicile un formulaire nominatif pour communiquer tout changement de situation);

par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle), à l'aide du formulaire d'inscription.

Contact



SOCIAL
SENIOR

Coordination personnes âgées

6 Bis Rue du Maréchal Foch
22000 Saint-Brieuc

02 96 62 55 43

Itinéraire

Courriel



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)